

CURRICULUM VITAE

M. DREYER Emmanuel

Fonctions :

- **Professeur à l'Université de Paris Sud (Paris XI)** : depuis le 1^{er} septembre 2008.
- **Professeur à l'Université de Franche-Comté** : du 1^{er} septembre 2005 au 30 août 2008.
- **Maître de Conférences à l'Université de Rennes I** : du 1^{er} septembre 1999 au 30 août 2005.

Titres :

Agrégation de droit privé et de sciences criminelles – 1^{er} concours : juillet 2005

Présidence : Pr. Y. LEQUETTE

Habilitation à diriger des recherches, obtenue le 24 octobre 2002 à l'Université de Nantes, sous la présidence du Pr. A. LUCAS.

Doctorat en droit, obtenu le 25 janvier 1999 à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) sous la présidence du Doyen Gérard COHEN-JONATHAN, en présence de :

- M. Bernard BEIGNIER, Doyen à la Faculté de droit de l'Université des Sciences sociales de Toulouse (co-directeur de la thèse);
- M. Pierre-Yves GAUTIER, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II);
- M. Jérôme HUET, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) ;
- M. Patrick AUVRET, Professeur à l'Université de Toulon et du Var.

Sujet de la thèse : *Le dépôt légal, essai sur une garantie nécessaire au droit du public à l'information*. Cette thèse a reçu la mention très favorable, avec félicitations du jury, et autorisation de publier en l'état.

Autres diplômes universitaires :

- 1993 : DEA de *Droit de la communication*, Université Panthéon-Assas (Paris II) – major ;
- 1991-1992 : Licence et Maîtrise en droit privé à l'Université Robert Schuman de Strasbourg (mentions AB);
- 1989-1990 : DEUG de droit au Centre d'Etudes juridiques françaises de Saarbrücken (RFA).

Responsabilités administratives et pédagogiques :

- Co-directeur du Master Professionnel *Droit pénal et pratique du pénal* de la Faculté J. Monnet (Paris Sud) depuis sept. 2008.
- Directeur du Master recherche *Droit privé fondamental* de l'Université de Franche-Comté (2006/2008).
- Vice-président de la Commission de spécialistes en droit privé de l'Université de Franche-Comté (2006/2008).

Participation à des comités de sélection :

- en vue du recrutement d'un professeur en Propriété intellectuelle à Nantes en mai 2013 (1^{er} choix : C. Bernault) ;

Rapporteur lors des soutenances de thèse de :

- I. Pignard, *La liberté de création*, dir. F. Siirainen, Thèse Nice, 2013.
- J. Lagoutte, *Les conditions de la responsabilité en droit privé*, dir. J.-Ch. Saint-Pau, Thèse Bordeaux IV, 2012.
- Ph. Piot, *Du caractère public du procès pénal*, dir. F. Fourment, Thèse Nancy, 2012.
- W. Duhén, *La responsabilité extradélictuelle du fournisseur d'accès à Internet*, dir. H. Isar, Thèse Aix-en-Provence, 2012.
- J. Capitaine, *Le principe de légalité pénale dans les droits européens*, dir. J. Flauss-Diem, Thèse Amiens, 2011.
- B. Nicaud, *Le droit à la liberté de recevoir un message artistique*, dir. J.-P. Marguenaud, Thèse Limoges, 2011.
- G. Liger, *Critique et droit des affaires – contribution au développement des libertés fondamentales dans le monde des affaires*, dir. A. Constantin, Thèse Rennes, 2010.
- N. Droin, *Les limitations à la liberté d'expression dans la loi sur la presse du 29 juillet 1881, disparition, permanence et résurgence du délit d'opinion*, dir. P. Charlot, Thèse Dijon, 2009.
- G. Beaussonie, *La prise en compte de la dématérialisation des biens par le droit pénal : contribution à l'étude de la protection pénale de la propriété*, dir. B. de Lamy, Thèse Toulouse, 2009.
- S. Nogaro, *La diffusion de l'information et le droit pénal*, dir. A. Raynouard, Thèse Paris Dauphine, 2008.
- E. Revel, *Les rapports entre propriété et responsabilité*, dir. F. Siirainen, Thèse Nice, 2008 ;
- H. Py-Lebrun, *Essai sur la théorie de la culpabilité*, dir. P. Morvan, Thèse Paris 2, 2007 ;
- Ph. Gros, *La protection pénale des créations immatérielles*, dir. V. Malabat, Thèse Pau, 2007 ;
- A. Jaber, *Les infractions commises sur Internet*, dir. H. Bonnard, Thèse Dijon, 2007 ;
- F. Terryn, *Les qualités personnelles de la victime en droit criminel*, dir. J.-F. Seuic, Thèse Besançon, 2007 ;
- A. Mihman, *Contribution à l'étude du temps dans la procédure pénale, pour une approche unitaire du temps de la réponse pénale*, dir. J. Francillon, Thèse Paris XI, 2007 ;
- L. Bottallo, *La diversité culturelle dans un cadre économique et technologique en mutation*, dir. J. Huet, Thèse Paris 2, 2006 ;
- Ph. Bonnet, *L'application du droit de la concurrence aux droits de propriété intellectuelle*, dir. Ch. Alleaume, Thèse Caen, 2006 ;
- C. Peila-Binet, *Le rôle des circonstances aggravantes dans l'élaboration d'un droit pénal spécifique*, dir. J.-Y. Chevallier, Thèse Rennes 1, 2006 ;
- S. Segretain, *La répression de la discrimination*, dir. J.-Y. Chevallier, Thèse Rennes 1, 2006 ;
- E. Sudre, *La protection de la vie privée et de l'image de la personne face au droit à l'information du public*, dir. B. Beignier, Thèse Toulouse 1, 2005.

Autres rapports :

- Rapport en vue de l'attribution d'un prix à Mme C. Gatto pour sa thèse intitulée : *Le pardon en droit pénal*, Nice, 2012, dir. R. Bernardini ;
- Rapport en vue de l'attribution d'un prix à M. L. Rousvoal pour sa thèse intitulée : *L'infraction composite, essai sur la complexité en droit pénal*, Rennes 1, 2012, dir. P. Morvan ;
- Rapport en vue de l'attribution d'un prix à Mme Ch. Claverie-Rousset pour sa thèse intitulée : *L'habitude en droit pénal*, Bordeaux IV, 2011, dir. V. Malabat ;
- Rapport en vue de l'attribution d'un prix à Mlle M. Benejat pour sa thèse intitulée : *La responsabilité pénale professionnelle*, Bordeaux IV, 2010, dir. J.-Ch. Saint-Pau ;

- Rapport en vue de l'attribution d'un prix à M. A. Botton pour sa thèse intitulée : *Contribution à l'étude de l'autorité de la chose jugée au pénal sur le civil*, Toulouse, 2008, dir. B. de Lamy ;
- Rapport en vue de l'obtention du titre de Professeur (voie longue) sur les travaux de M. A. Latreille, MCF à Paris XI, 2008.
- Rapport en vue de l'attribution d'un prix à M. F. Rousseau pour sa thèse intitulée : *L'imputation dans la responsabilité pénale*, Bordeaux IV, 2007, dir. J.-Ch. Saint-Pau ;

Habilitation à diriger des recherches :

- Rapport sur l'habilitation à diriger des recherches de Mme J. Lelieur, MCF à Strasbourg, 2013.
- Garant en vue de l'habilitation à diriger des recherches de M. St. Detraz, MCF à Paris Sud, 2013.
- Rapport sur l'habilitation à diriger des recherches de Mme A. Lucas-Schloetter, enseignante à l'Université Ludwig-Maximilian (Munich), 2009.
- Rapport sur l'habilitation à diriger des recherches de Mme C. Saas, MCF à Nantes, 2008.
- Rapport sur l'habilitation à diriger des recherches de Mme C. Ruet, MCF à Paris XIII, 2008.
- Rapport sur l'habilitation à diriger des recherches de M. J.-R. Binet, MCF à Besançon, 2007.

Directions de thèse en cours :

- J. Dubron, *La notion de responsabilité pénale*, Th. Paris-Sud, depuis sept. 2011 ;
- C. Ballot, *Les éléments constitutifs de l'infraction*, Th. Paris-Sud, depuis sept. 2011 ;
- J. Gremaud, *La jurisprudence en matière pénale*, Th. Paris-Sud, depuis sept. 2010 ;
- R. Randriamiarisoa, *Procédures pénales internationales et principes généraux de la procédure pénale*, Th. Paris-Sud, depuis fév. 2009 (co-direction avec M. le Pr. J. Francillon) ;
- D. Chauvet, *Les mutations du concept juridique de vie privée*, Th. Paris-Sud, depuis sept. 2008.

Thèses soutenues :

- M. Bunel, *L'amnistie des criminels de masse ordinaires*, Th. Paris-Sud, 2012 : mention très honorable ;
- Th. Lemoine, *Le régime des constatations policières sur Internet*, Th. Paris-Sud, 2012 : mention honorable ;
- M. Tascher, *Les revirements de jurisprudence*, Th. Besançon, 2011 : mention honorable ;
- H. Hasnaoui, *Vieillesse et droit pénal*, Th. Besançon, 2009 : mention très honorable avec félicitations du jury. – Qualifiée aux fonctions de MCF en fév. 2011.

Communications publiques :

- "*L'autorité de la chose interprétée : approche comparée (CEDH, Cons.const., C.cass.)*", lors du XXI^e congrès de l'AFDP sur le thème "Histoire et méthodes d'interprétation en droit criminel" organisé à Nancy les 17 et 18 octobre 2013.
- "*Panorama de jurisprudence pénale 2012-2013*" et table ronde sur "*L'évolution de la responsabilité pénale des personnes morales*", lors des *Entretiens de droit pénal et procédure pénale* organisés pour le compte de la *Gazette du Palais*, le 19 juin 2013 (codirection scientifique avec F. Fourment).
- "*L'appréciation des conditions de forme par le juge civil en matière de presse*", lors du colloque du CRJFC, organisé à l'université de Franche-Comté sur le thème : "La régulation par le juge de l'accès au prétoire", les 18 et 19 oct. 2012.
- "*Enchères en ligne : courtage et responsabilités*", lors du colloque du CERDI, organisé à l'INHA, le 9 mai 2012, sur le thème "L'art en mouvement".
- "*Les hésitations du droit pénal face au plagiat*", lors du colloque du CERSA, organisé à l'université de Panthéon-Assas, les 20 et 21 oct. 2011, sur le thème : "Le plagiat de la recherche scientifique".

- "*Droit pénal et droit européen des droits de l'homme*", lors du XXe congrès de l'AFDP, organisé par l'ISCJ à Bordeaux les 5-7 oct. 2011, sur le thème : "Le droit pénal et les autres branches du droit : regards croisés".
- "*Les incidences de la jurisprudence du Conseil constitutionnel sur la notion de peine*", lors du colloque du 14 juin 2001, organisé à la maison de la Chimie par l'IEJ et la faculté de droit de Sceaux.
- "*La notion de publication en droit pénal de la presse*", lors du colloque du 28 janvier 2011, organisé par l'ISC de l'Université Bordeaux IV intitulé "La loi du 29 juillet 1881 et le droit pénal commun".
- "*La clémence et le droit pénal*", lors du colloque des 18 et 19 novembre 2009, organisé au sein de la Faculté de droit du Havre, par le Gredfic, intitulé "La clémence et le droit".
- "*La liberté d'expression comme 'droit' concurrent*", lors du colloque du 26 mars 2009, organisé en l'honneur des 20 ans du Cerdi à la Maison du barreau de Paris, intitulé "La propriété littéraire et artistique en quête de sens".
- "*La réversibilité des droits de l'homme*", lors du colloque des 22 et 23 janvier 2009, organisé au sein de la Faculté de droit de Nice, par le CREDECO, intitulé "Droit économique et droits de l'homme".
- "*La lutte contre les propos racistes et révisionnistes*", lors du colloque des 9 et 10 octobre 2008, organisé au sein de la Faculté de droit de Nice, par le CEDOR, intitulé : "Les médias et l'Europe, contenu de l'information : entre errance et uniformisation".
- "*L'auteur de l'infraction de presse : auteur naturel ou artificiel ?*", lors de la journée des masters Droit pénal de Bordeaux et Toulouse, du 7 mai 2008, organisé par l'Institut de sciences criminelles de Bordeaux.
- "*La contribution des arrêts français à Strasbourg à l'évolution du droit pénal et de la procédure pénale en France depuis 1998*", lors du colloque des 20 et 21 mars 2008, organisé par le CREDHO-Paris Sud et l'IFDHBP, en remplacement du Pr. J. Francillon.
- "*La médiation pénale, objet juridique mal identifié*", lors de la journée d'études : "La médiation : ses différents visages", organisé au sein de la Faculté de droit de Besançon, le 31 janvier 2008.
- "*La dignité des personnes âgées*", lors du Colloque : "Vieillesse et droit de la personne", organisé au sein de la Faculté de droit de Besançon, les 18 et 19 octobre 2007.
- "*L'amateur sur Internet : questions juridiques*", lors du Forum Légipresse : "Les amateurs, création et partage de contenus sur Internet", organisé à la Maison du Barreau de Paris, le 4 oct. 2007.
- "*Les nouvelles incriminations... Retour sur cinquante ans de droit pénal d'auteur*", lors du Colloque : "1957-2007 : cinquante ans de droit d'auteur", organisé au sein de la Faculté de droit de Caen par le laboratoire PrINT, le 23 mars 2007.
- "*Liberté de communication et droit d'auteur*", lors du Colloque : "*La loi du 1^{er} août 2006, dite DADVSI : une occasion manquée ?*", organisé au sein de la Faculté de droit de Nantes par l'IRD, le 8 février 2007.
- "*Récidive et conflits de lois dans le temps*", lors du Colloque : "*Le retour à la délinquance – actualité de la loi du 12 déc. 2006*", organisé au sein de la Faculté de droit de Besançon par le CRJFC, le 25 janvier 2007 ;
- "*Causalité en matière pénale et civile*", lors du Colloque : "*Les distorsions du lien de causalité en droit de la responsabilité*", organisé au sein de la Faculté de droit de Rennes par l'IODE-CRJO, les 15 et 16 décembre 2006 ;
- "*Sécurité juridique et droit pénal économique*", lors du Colloque : "*Sécurité juridique et droit économique*", organisé au sein de la Faculté de droit de Nice par le CREDECO-GREDEG, les 26 et 27 octobre 2006 ;
- "*La répression du Peer to peer*", lors du Forum Légipresse : "*La loi sur le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information*", organisé à la Maison du Barreau de Paris, le 5 oct. 2006 ;
- "*L'extension de la répression des propos racistes ou xénophobes introduite par la loi Perben 2*", lors du Forum Légipresse : "*Le droit de la presse, une spécialité légitime ou dépassée ?*", organisé à la Maison du Barreau de Paris, le 29 sept. 2005 ;

- Audition, le 27 sept. 2004, sur le projet de loi relatif à la lutte contre les propos discriminatoires à caractère sexiste ou homophobe, par Mme B. Barèges, rapporteur du projet, au nom de la Commission des lois de l'Assemblée nationale ;
- "*La responsabilité des internautes et éditeurs de sites*", lors de la Rencontre annuelle du CEJEM sur "*La loi pour la confiance dans l'économie numérique*", organisée le 3 juin 2004 sous la direction du Professeur J. Huet et la présidence du Professeur P. Catala, à l'Institut de droit comparé (Paris) ;
- "*Les limites de l'information par l'image*", au Colloque sur "*L'image*", organisé les 4 et 5 déc. 2003 par le Centre d'études et de recherches sur les contentieux de la Faculté de droit de Toulon et du Var, sous la direction du Professeur J.-J. Sueur ;
- "*Du lecteur alibi, réflexion sur les multiples fondements du droit du public à l'information*", lors de la journée d'études du 5 déc. 2002, à l'IEP de Rennes, consacrée au "*Lecteur*" ;
- "*Présomption et responsabilité du directeur de la publication*", au Colloque du 5 mars 2002 organisé par l'ADECOM, à l'Université Paris II (Panthéon-Assas), sur le thème "*La loi de 1881, une loi pour le 21^{ème} siècle ?*".

Autres rubriques :

- Bénéficiaire d'une « *prime d'excellence scientifique* » (PES) délivrée par l'Université Paris Sud en 2011.
- Bénéficiaire du « *Bonus attractivité Paris-Sud* » (BAPS), c'est-à-dire d'une bourse de thèse et d'une enveloppe financière d'installation, lors de son recrutement par la Faculté J. Monnet, en octobre 2008.